**Force opérationnelle internationale créée pour lutter contre l’abattage, la prise et le commerce illégaux
des oiseaux migrateurs**

*À l’occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, une nouvelle coalition intergouvernementale est lancée pour mettre fin à l’abattage, au prélèvement et au commerce illégaux des oiseaux migrateurs, en commençant par la région méditerranéenne*

**Bonn/Nairobi, 9 mai 2016** – La Convention sur les espèces migratrices (CMS) a annoncé aujourd’hui la création du Groupe intergouvernemental spécial chargé de s’attaquer à l’abattage, au prélèvement et au commerce illégaux des oiseaux migrateurs dans la région méditerranéenne composé de gouvernements et de la Commission européenne. Des organisations des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE), le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), des traités environnementaux internationaux, INTERPOL, des organismes chargés de l’application des lois, des organismes judiciaires, des communautés de chasseurs et des organisations non gouvernementales font aussi partie de la coalition.

L’annonce a été faite la veille de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2016, célébrée dans le monde le 10 mai, avec ce slogan : « … Et lorsque le ciel sera réduit au silence ? Mettons fin au braconnage et au commerce illégal ! » qui veut souligner comment la criminalité liée aux espèces sauvages affecte de nombreuses espèces d’oiseaux migrateurs.

Selon une estimation de BirdLife International, quelque 25 millions d’oiseaux, y compris des espèces en danger de sauvagine, d’oiseaux chanteurs et de rapaces sont tués chaque année illégalement seulement dans la région méditerranéenne, ce qui sape les efforts déployés pour les protéger.

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs est co-organisée par la CMS et l’Accord sur la conservation des oiseaux d’eau migrateurs d’Afrique-Eurasie (AEWA), traités internationaux administrés par le PNUE.

Le Directeur exécutif du PNUE Achim Steiner a déclaré: "Durant leurs longs périples, les oiseaux migrateurs se heurtent à un grand nombre d’obstacles naturels, depuis les prédateurs jusqu’aux conditions météorologiques. Ils ne devraient pas aussi avoir à esquiver l’odieuse persécution que représente le commerce illégal des espèces sauvages. Le prélèvement et l’abattage illégaux d’oiseaux menacent non seulement la survie des espèces d’oiseaux mais aussi celle des écosystèmes, des communautés et des moyens d’existence. C’est pourquoi la Journée mondiale des oiseaux migrateurs ne concerne pas uniquement les oiseaux; elle nous rappelle le rôle qu’ils jouent pour la planète comme pour les populations".

La chasse aux oiseaux est traditionnellement pratiquée en Méditerranée depuis des siècles mais la recrudescence récente d’activités illégales comme le braconnage et le piégeage, met en danger de nombreuses espèces menacées qui sont déjà soumises à d’autres pressions, comme les changements climatiques et la perte d’habitats.

Bradnee Chambers, Secrétaire exécutif de la CMS, a déclaré: « Il est clair que la criminalité liée aux espèces sauvages est aujourd’hui l’une des plus grandes menaces pesant sur certains des animaux sauvages les plus emblématiques du monde, tels que les éléphants, les gorilles ou les antilopes addax. Malheureusement, elle frappe aussi de plus en plus des millions d’oiseaux migrateurs parcourant les grandes voies de migrations du monde. La criminalité liée aux espèces sauvages, en particulier sous la forme d’abattage, de prélèvement et de commerce illégaux d’oiseaux sauvages, est une grave menace à l’échelle mondiale pour de nombreux oiseaux d’eau, oiseaux terrestres et oiseaux de proie. Par le biais de son Groupe spécial, la CMS coordonnera les efforts internationaux dans la lutte contre cette persécution illégale des oiseaux migrateurs, en commençant par s’attaquer au problème dans la région méditerranéenne ».

Jacques Trouvilliez, Secrétaire exécutif de l’AEWA, a affirmé que: « Les oiseaux migrateurs font face à des pressions croissantes durant leurs voyages, notamment celles exercées par la perte et la dégradation des habitats. Mais ils sont aussi exposés à l’abattage, au prélèvement et au commerce illégaux. Nous ne pouvons plus dire que ces pratiques sont traditionnelles car les moyens utilisés pour capturer les oiseaux sont devenus plus efficaces. Les filets japonais sont maintenant presque invisibles pour les oiseaux. Il s’ensuit que plus d’oiseaux appartenant à des populations déjà en déclin sont capturés. Nous devons dès maintenant mettre un terme à l’abattage illégal, afin que le ciel ne soit pas réduit au silence ».

Chaque année, jusqu’à 6,2 millions d’oiseaux épuisés, migrant entre leurs sites de reproduction et leurs sites d’hivernage, sont pris dans les filets placés illégalement sur des centaines de kilomètres le long des côtes nord-africaines. Les moins chanceux subissent une lente agonie pris dans les gluaux – rameaux enduits d’une substance collante extrêmement visqueuse. On estime que jusqu’à 2 millions de fauvettes à tète noire meurent dans ces pièges chaque année.

Le Groupe intergouvernemental spécial annoncé aujourd’hui va donner une nouvelle impulsion aux efforts internationaux déployés contre l’abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux en convenant de nouvelles lignes directrices et recommandations ainsi que de nouveaux plans d‘action pour s’attaquer aux causes du braconnage.

Le Groupe spécial s’emploiera à changer les méthodes de chasse pratiquées dans la région afin de les rendre plus conformes aux lois nationales et internationales. Il visera également à faciliter la mise en application de ces lois en dispensant une formation à la police et au personnel judiciaire au niveau local, en encourageant l’échange d’informations, en promouvant des politiques de dissuasion et de prévention pour mettre fin aux tueries massives d’oiseaux migrateurs auxquelles nous assistons aujourd’hui.

Le Groupe spécial qui tiendra sa première réunion au Caire du 12 au 15 juillet 2016, devrait être reproduit pour d’autres grandes voies de migration dans le monde. L’étude socio-économique intitulée *Hunting and Illegal Killing of Birds along the Mediterranean Coast of Egypt, (Chasse et abattage illégaux des oiseaux le long de la côte méditerranéenne de l’Égypte)* qui sera publiée par BirdLife International pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs apportera une contribution importante à cette réunion.

S’attaquer à l’abattage et au commerce illégaux des animaux sauvages, y compris les oiseaux, et mobiliser une action mondiale sur la question seront aussi au centre de la Journée mondiale de l’environnement 2016 qui sera célébrée le 5 juin et accueillie par l’Angola sous le slogan « Tous fans des espèces sauvages ! ». En outre, une campagne mondiale sera lancée par les Nations Unies visant à obtenir un appui pour mettre un terme au commerce de nombreuses espèces et de leurs produits.

**Menaces humaines sur les oiseaux migrateurs**

**L’abattage illégal** affecte gravement plusieurs espèces menacées d’extinction au niveau mondial et protégées par la CMS et l’AEWA. En Asie de l’Est et du Sud-Est, la population de bécasseaux spatules estimée à 120-200 couples seulement a enregistré un déclin de 88 pour cent depuis 2002.

**L’empoisonnement** est à l’origine d’un taux de mortalité élevé parmi les oiseaux migrateurs. Il affecte sérieusement des espèces menacées et certains oiseaux de proie en particulier. Diverses toxines présentes dans les insecticides et les pesticides qui s’accumulent dans les écosystèmes, sont mortelles pour les oiseaux. Les appâts empoisonnés, utilisés pour la lutte contre les prédateurs, peuvent aussi décimer des populations locales d’oiseaux charognards tels que les vautours et les milans. Les munitions au plomb et les plombs de pêche représentent une menace particulière pour les oiseaux d’eau.

Les résidus d’un médicament vétérinaire (Diclofénac) dans les carcasses d’animaux domestiques ont conduit trois espèces de vautours au seuil de l’extinction en Inde. Des populations de la majorité des vautours reculent dans le monde à une vitesse alarmante. En Afrique, la plupart des espèces sont maintenant classées dans la catégorie « en danger critique d’extinction » par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ces éboueurs naturels sont délibérément empoisonnés par les braconniers qui tentent de dissimuler les carcasses d’animaux tués. Des appâts empoisonnés sont aussi communément utilisés pour capturer des vautours à destiner au commerce illégal.

**Le commerce illégal** des vautours et d’autres rapaces contribue à leur déclin. Il y a une forte demande pour des parties de leur corps commercialisées comme viande de brousse ou pour la médecine traditionnelle et la sorcellerie. Le commerce international des perroquets et d’autres espèces d’oiseaux sauvages, comme le **Bec-en-sabot** **du Nil** ressemblant à un dinosaure ou la **Grue royale** a un effet dévastateur sur leurs populations. La plupart des perroquets et autres oiseaux exotiques ne survivent pas à la capture ni au transport. Pour compenser ces pertes, les braconniers ont considérablement intensifié les captures.

**AUTRES DÉCLARATIONS DE PARTENAIRES DE LA JOURNÉE MONDIALE DES OISEAUX MIGRATEURS**

Patricia Zurita, Directrice générale de BirdLife International: « La migration des oiseaux est une des merveilles de la nature, elle nous relie les uns aux autres de façon unique, à travers les frontières. Il est malheureux de constater que les oiseaux migrateurs sont en train de disparaître. Nous, responsables politiques, scientifiques et société civile devons travailler ensemble pour protéger leurs habitats et arrêter les massacres perpétrés chaque année le long de leurs voies de migration. La JMOM est le moment de redynamiser nos efforts pour sauver ces ambassadeurs extraordinaires de paix et de vie ».

 George Aman, Président du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC): « Les chasseurs sont les gardiens de la nature et de la faune sauvage. Le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier, en tant que plateforme mondiale de la communauté des chasseurs, appuie cette campagne pour sensibiliser aux menaces pesant sur les oiseaux migrateurs, depuis le braconnage, le trafic d’animaux sauvages jusqu’à la pollution et d’autres obstacles. Chacun s’accorde à reconnaître que la chasse bien réglementée et durable est un volet important de la conservation, car elle comprend des actions efficaces contre l’abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs. Par conséquent, combattre la criminalité liée aux espèces sauvages est l’une des priorités stratégiques du CIC ».

Spike Milington, Directeur général du Partenariat de la voie de migration de l’Asie de l’Est-Australasie (EAAFP): « Le thème de la JMOM de cette année est particulièrement pertinent à la voie de migration de l’Asie de l’Est-Australasie car nos oiseaux migrateurs sont confrontés à des menaces représentées par la chasse, l’empoisonnement et le piégeage illégaux. durant leurs voyages et sont plus vulnérables du fait que la perte d’habitats pousse les oiseaux à se concentrer dans des sites toujours moins nombreux devenant ainsi des cibles parfaites! Toutefois, la bonne nouvelle est que l’abattage illégal devient de plus en plus apparent et que les autorités responsables dans de nombreux pays prennent de plus en plus de mesures en temps opportun ».

**NOTES AUX RÉDACTEURS**

**À propos de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs**

Lancée en 2006, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs est célébrée chaque année pour appeler l’attention sur la nécessité de conserver les oiseaux migrateurs et leurs habitats.

Plus de 200 événements marqueront la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2016 (enregistrés sur le site web), notamment des festivals, des programmes éducatifs, des événements médiatiques, des excursions ornithologiques, des présentations, des projections de films et un concert de bienfaisance visant à recueillir des fonds pour la conservation internationale de la nature.

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2016 est organisée par la CMS et l’AEWA en coopération avec plusieurs partenaires: [PNUE](http://www.unep.org), [BirdLife International](http://www.birdlife.org), [Wetlands International](https://www.wetlands.org/), [Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC)](http://www.cic-wildlife.org) et le [Partenariat de la voie de migration de l’Asie de l’Est-Australasie (EAAFP)](http://www.eaaflyway.net/).

La campagne de 2016 a lieu grâce au soutien du Ministère fédéral allemand de l’environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire (BMUB).

[www.worldmigratorybirdday.org/partners](http://www.worldmigratorybirdday.org/partners)

**À propos de la Convention sur les espèces migratrices (CMS)**

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (aussi connue sous l’appellation « Convention de Bonn » du nom de la ville où elle a été signée) a pour mission la conservation des espèces migratrices terrestres, aquatiques et aviaires dans leurs aires de répartition. Il s’agit d’un traité intergouvernemental, conclu sous l’égide du Programme des Nations Unies pour l’environnement, qui s’occupe de la conservation des espèces sauvages et de leurs habitats à l’échelle mondiale. Depuis l‘entrée en vigueur de la Convention en 1979, le nombre de ses membres n’a cessé d’augmenter, avec aujourd’hui 123 Parties de l’Afrique, de l’Amérique centrale et du Sud, de l’Asie, de l’Europe et de l’Océanie.

La CMS et ses Accords sur les oiseaux migrateurs rassemblent des gouvernements et des parties prenantes pour coordonner et élaborer ultérieurement des politiques de conservation, afin d’assurer que toutes les voies de migration dans le monde bénéficient des mécanismes de coordination qui encouragent la coopération sur le terrain entre les pays concernés.

[www.cms.int](http://www.cms.int)
@bonnconvention

**À propos de l’Accord sur la conservation des oiseaux d’eau migrateurs d’Afrique-Eurasie (AEWA)**

L’Accord sur la conservation des oiseaux d’eau migrateurs d’Afrique-Eurasie (AEWA) est un traité intergouvernemental dédié à la conservation des oiseaux d’eau migrateurs qui se déplacent le long de la voie de migration d’Afrique-Eurasie. L’Accord couvre 254 espèces d’oiseaux écologiquement tributaires des zones humides pendant au moins une partie de leur cycle annuel. Le traité couvre 119 États de l’aire de répartition en Europe, dans certaines parties de l’Asie et du Canada, au Moyen-Orient et en Afrique. Actuellement, 75 pays et l’Union européenne (UE) sont Parties contractantes à l’AEWA (au 1er mai 2016).

www.unep-aewa.org
@UNEP\_AEWA

**A propos de la Journée mondiale de l’environnement (JME)**

La JME vise à encourager plus de gens que jamais à agir pour éviter que les pressions croissantes exercées sur les systèmes naturels de la planète n’arrivent à un point de rupture. Le thème de 2016 est la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages, qui mine une biodiversité précieuse et menace la survie des éléphants, des rhinocéros et des tigres ainsi que de nombreuses autres espèces. Il sape également nos économies, nos communautés et notre sécurité. Le slogan de cette année « Tous fans des espèces sauvages! » est un encouragement à chacun d’entre nous à sensibiliser à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux dommages qu’elle entraîne, et à convaincre tous ceux qui nous entourent à agir pour y faire obstacle.

Pour en savoir plus: <http://web.unep.org/wed/>

**Liens:**

* [Journée Mondiale des oiseaux d’eau migrateurs](http://www.worldmigratorybirdday.org/) @WMBD
* [Groupe intergouvernemental spécial chargé de s’attaquer à l’abattage, au prélèvement et au commerce illégaux des oiseaux migrateurs dans la région méditerranéenne](http://www.cms.int/en/taskforce/mikt)
* [Résolution 11.16 de la CMS sur la prevention de l’abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs](file:///%5C%5Canton.unv.org%5Croot%5Chosted%5CShares%5CAGMTshare%5CCommon%20IMCA%20Team%5CWMBD%5C2016%5CPress%20Media%5CLA%20PR%C3%89VENTION%20DE%20L%E2%80%99ABATTAGE%2C%20DU%20PR%C3%89L%C3%88VEMENT%20ET%20DU%20COMMERCE)
* [Journée Mondiale des oiseaux d’eau migrateurs – Evénements à travers le monde](http://www.worldmigratorybirdday.org/events-map)
* [Plan d’action pour les oiseaux terrestres migrateurs d’Afrique-Eurasie](http://www.cms.int/sites/default/files/uploads/meetings/landbird/Landbirds_Action_Plan_f.pdf)
* [*The Killing* un rapport de BirdLife International](http://www.birdlife.org/sites/default/files/attachments/01-28_low.pdf)

**Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:**

**Florian Keil**, Coordinateur de l’Équipe commune chargée de la communication des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA
Tel: +49 (0) 228 8152451, florian.keil@unep-aewa.org

**Veronika Lenarz**, Information du public, Secrétariat PNUE/CMS

Tel: +49 (0) 228 8152409, veronika.lenarz@cms.int

**Rédaction du PNUE**

Tel: +254 725 939 620; unepnewsdesk@unep.org

**Faits et chiffres supplémentaires:**

Au cours des 20 dernières années, la population de *Bécasseaux semi-palmés* en Amérique du Sud a reculé de 30 pour cent, passant de 3,5 millions d’oiseaux à 2,2 millions en raison de la chasse illégale, y compris la capture avec des pièges et des filets.

*Les Vautours percnoptères* sont victimes d’empoisonnement ainsi que de la chasse et du pillage des nids. Les éleveurs utilisent des appâts empoisonnés pour défendre leur bétail. En Europe, cette espèce a décliné de plus de 50 pour cent durant les 20 dernières années, et en Inde de plus de 90 pour cent au cours de la dernière décennie.

Le *Bec-en-sabot du Nil* est une espèce très prisée dans le commerce illégal d’animaux vivants. On estime qu’il reste 5 000 à 8 000 oiseaux à l‘état sauvage dans l’est et le centre de l’Afrique tropicale.

La *Perruche grise*, une espèce de perruche présente en Équateur et au Pérou, est affectée par le piégeage illégal continu à des fins commerciales. La population a décliné, passant de presque 60 000 au début des années 1980 à 15 000 en 1995.

*L’oie naine*: Cette espèce mondialement menacée a enregistré un déclin estimé à 30-49% durant la période 1998-2008 seulement. Les menaces comprennent l’abattage accidentel en raison de sa ressemblance avec un parent proche, la chasse illégale et le piégeage ainsi que l’empoisonnement des oiseaux d’eau, notamment en Chine.

*Le nombre de Cygnes siffleurs* a diminué de près de 40 pour cent depuis le milieu des années 1990, l’abattage illégal étant l’une des raisons de cette tendance négative. Dans deux régions de la Russie arctique qui abritent l’entière population de cygnes en été, l’abattage illégal est considéré une menace sérieuse.